

tions qui en ont résulté n'ont pu dissiper le doute des participants. Cependant, dans bon nombre de cas, il y eut des débuts prometteurs et on a pu remarquer des signes de confiance grandissante à l'endroit du système des Nations Unies. Le consensus auquel a fait allusion le ministre des Affaires extérieures, Monsieur Sharp, dans son allocution à l'Assemblée générale, a provoqué le règlement de nombreuses questions importantes dont l'Assemblée a été saisie. Après l'admission de la République démocratique allemande et des Bahamas au sein des Nations Unies, qui a marqué une étape importante vers la réalisation du principe de l'universalité de cette Organisation, les Nations Unies deviennent ainsi, à tout le moins, le seul organisme mondial au sein duquel les problèmes internationaux peuvent être étudiés par les représentants de presque tous les gouvernements du monde, à quelques exceptions près.

Le rôle qu'a joué le Conseil de sécurité dans la conclusion de l'accord de cessez-le-feu et la mise sur pied sous son autorité de la FUNU II, formée de contingents de toutes les parties du monde, a remis en lumière la conception du rôle des Nations Unies comme organisme du maintien de la paix et ravivé l'espoir de réaliser un certain progrès vers une paix juste et durable. On a invité le Canada et la Pologne à assumer un rôle important au sein de la FUNU en fournissant le support logistique nécessaire. Les deux pays ont répondu à l'invitation.

Au coeur de cette incertitude quant à la capacité des Nations Unies de jouer un rôle significatif à l'échelle mondiale dans l'ensemble de ses divers secteurs de responsabilité, certaines puissances moyennes et certains pays non alignés ont conservé une confiance peut-être supérieure à celle des membres permanents du Conseil de sécurité pour ce qui est du potentiel des Nations Unies et des possibilités d'utilisation conjointe de l'Organisation. La Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays non alignés s'est tenue à Alger à la veille de la 28e session de l'Assemblée générale: après de brèves discussions, qui ont toutefois exigé une préparation élaborée, les délégués ont adopté des positions communes sur toute une gamme de sujets. C'est parmi les pays non alignés que se sont manifestées les divergences les plus notables sur des questions comme la situation au Moyen-Orient, les denrées et les ressources, l'aide au développement, le terrorisme et nombre d'autres questions. Ces divergences les ont incités à poursuivre leurs objectifs dans le cadre plus vaste des Nations Unies.

L'importance des États arabes au sein des Nations Unies s'est accrue de façon manifeste pour nombre de raisons. Les questions ayant trait au monde arabe comme la situation au Moyen-Orient, le terrorisme et la souveraineté permanente sur les ressources naturelles, à savoir le pétrole, ont constitué le point central des discussions de l'Assemblée. Les Arabes et les Africains ont découvert des points d'intérêt communs de plus en plus nombreux, trouvant un appui énergique à l'endroit de l'anticolonialisme contre un appui tout aussi énergique envers les vues arabes au Moyen-Orient. Le mouvement des pays non alignés, sous la direction de l'Algérie, a raffermi sa confiance en lui-même et son autorité. Ce rôle de plus en plus important s'est reflété dans le succès obtenu par les pays arabes aux Nations Unies. Même s'il a toujours fait cavalier seul lors des résolutions de l'Assemblée générale sur le Moyen-